

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2026

Décision du 8 Juillet 2026

07.2026-11	<u>PREVENTION ET GESTION DES DECHETS</u> <u>OBJET : marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « Remise en état BOM HE-102-YY du service Prévention et Gestion des Déchets »</u>
-------------------	---

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°05.05.2026-01 du Conseil communautaire en date du 5 mai 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que la société Mouzillon Poids Lourds, sise ZI Cormier, bd du Cormier – 49300 CHOLET, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée.

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de contractualiser avec la société Mouzillon Poids Lourds, sise ZI Cormier, bd du Cormier – 49300 CHOLET, pour la réalisation de la prestation de remise en état de la Benne à Ordures Ménagères (BOM) HE-102-YY du service Prévention et Gestion des Déchets pour un montant de à 32 327,68 € HT soit 38 793,22 € TTC.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »